

**CONSEIL COMMUNAL D'ETOY**  
**Du 1er juin 2016 à 18h00**  
**Maison de commune**

**Installation et assermentation des**  
**Autorités communales**

L'ordre du jour se présente comme suit :

**Sous la présidence de Mme la Préfète Andréa Arn**

1. Ouverture de la séance par Mme la Préfète  
Message de bienvenue de M. Demissy, Pasteur à Etoy
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutateurs de séance
4. Assermentation des membres du conseil
5. Assermentation des membres de la municipalité
6. Assermentation du syndic
7. Election du président du conseil
8. Election du secrétaire du conseil

**Sous la présidence du Président du Conseil Communal**

9. Election des vice-présidents
10. Election des scrutateurs
11. Election des scrutateurs suppléants
12. Election de l'huissier
13. Election des membres de la commission des finances
14. Election des membres de la commission de gestion
15. Election des membres de la commission communale de recours
16. Election des membres de la commission d'urbanisme
17. Election de deux membres et d'un suppléant au conseil intercommunal de l'ASSAGIE (association scolaire Aubonne-Gimel-Etoy)
18. Propositions individuelles

## **1. Sous la présidence de Mme la Préfète Andréa Arn**

### **Message de bienvenue de M. Demissy, Pasteur à Etoy**

M. Demissy transmet le message de l'église réformée vaudoise à l'assemblée, indépendamment de toute nationalité et/ou appartenance religieuse.

## **2. Désignation d'un secrétaire de séance**

Mme Isabelle Muller est nommée secrétaire pour la séance.

## **3. Désignation de deux scrutateurs de séance**

Mme Erika Glauser et Mme Irène Golay sont nommées scrutatrices pour la séance.

## **4. Assermentation des conseillers, conformément aux arts. 83 à 92 de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC) points 9-22-68-88**

Constatant que les élections n'ont donné lieu à aucun recours, Mme la Préfète Andréa Arn, procède à l'assermentation.

L'appel est fait par la secrétaire.

**Membres présents** : 48 - 2 excusés (MM Capt et Duc) qui seront assermentés à la première assemblée où ils se présenteront.

## **5. Assermentation de la Municipalité, conformément à l'art. 87 points 48-49-50-51-52**

## **6. Assermentation du Syndic**

M. le Syndic et MM les Conseillers municipaux déclarent qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'art. 48 LC et solennise la promesse.

Syndic	:	M. José Manuel Fernandez
Municipaux	:	Mme Tania Séverin
		M. Roland Corthay
		M. Charly Viquerat
		M. Jean-Marc Schlaeppi

**7. Election du Président du Conseil Communal,**

**conformément à l'art. 89 point 11 (à la majorité absolue)**

M. Boris Cuanoud propose la candidature de M. Thierry Cretegny

En présence d'une seule candidature, l'assemblée accepte de procéder à une élection tacite.

**M. Thierry Cretegny est élu Président du Conseil Communal pour une année par élection tacite.**

**8. Election du Secrétaire du Conseil Communal**

M. Thierry Cretegny propose la candidature de Mme Isabelle Muller, Secrétaire sortante.

En présence d'une seule candidature, l'assemblée accepte de procéder à une élection tacite.

**Mme Isabelle Muller est élue Secrétaire du Conseil Communal pour la législature par élection tacite.**

Il est constaté qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'art. 12 LC entre le Président et la Secrétaire.

Après ses messages, Mme la Préfète Andréa Arn se retire et remet la présidence à M. Thierry Cretegny.

**Sous la présidence du Président du Conseil, M. Thierry Cretegny**

**9. Election des Vice-présidents**

Mme Sophie Thury présente M. Boris Cuanoud pour le poste de vice-président.

En présence d'une seule candidature, l'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à une élection tacite.

**M. Boris Cuanoud est élu premier vice-président pour une année.**

M. Boris Cuanoud présente Mme Sophie Thury comme 2<sup>ème</sup> vice-présidente. En présence d'une seule candidature, l'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à une élection tacite.

**Mme Sophie Thury est élue deuxième vice-présidente pour une année.**

#### **10. Election des scrutateurs**

M. Vincent Payot présente Mme Rosangela Buchet  
Mme Sandrine Buchet présente Mme Laetitia Garnier-Pagot

En présence de deux candidatures, l'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à une élection tacite.

**Mmes Rosangela Buchet et Laetitia Garnier-Pagot sont élues scrutatrices pour une année**

#### **11. Election des scrutateurs suppléants**

Mme Erika Glauser présente Mme Irène Golay  
M. Jacques Lepori présente Mme Pia Hitz-Lepori

En présence de deux candidatures, l'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à une élection tacite.

**Mmes Erika Glauser et Mme Pia Hitz-Lepori sont élues scrutatrices suppléantes à l'unanimité**

#### **12. Election de l'huissier**

M. Thierry Cretigny présente M. Jean-Marc Mérinat

**M. Jean-Marc Mérinat est élu à l'unanimité**

#### **13. Election de la Commission des finances**

Pour la commission des finances, il faut 7 candidats.

M. Florian Magnollay présente M. Cédric Delétra  
M. Cédric Delétra présente M. Matthew Thomson  
M. Jean-Luc Rochat  
M. Nicolas Dutoit  
M. Florian Magnollay  
M. Antoine Allaman  
M. Loïc Hautier

En présence de sept candidatures pour sept sièges, l'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à une élection tacite.

**MM Cédric Delétra, Matthew Thomson, Jean-Luc Rochat, Nicolas Dutoit, Florian Magnollay, M. Antoine Allaman et Loïc Hautier sont élus tacitement à la commission des finances pour la durée de la législature**

#### **14. Election de la Commission de gestion**

Pour la commission de gestion il faut 7 candidats.

M. Nicolas Dutoit	présente	M. Domingo Olaya M. Edy Piguët M. Christophe Fürer Mme Christelle Rochat M. Antoine Berger
M. Marc-Olivier Christinat	présente	M. Jan-Frederick Lange M. Antoine Magnollay

En présence de sept candidatures pour sept sièges, l'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à une élection tacite.

**Mme Christelle Rochat et MM Domingo Olaya, Edy Piguët, Christophe Fürer, Antoine Berger, Jan-Frederick Lange, Antoine Magnollay sont élus tacitement à la commission de gestion pour une année**

#### **15. Election de la Commission de recours**

Pour la Commission de recours il faut 5 candidats

Mme Véronique Elamly	présente	M. François Chappuis
Mme Irène Golay	présente	M. Vincent Payot
M. Florian Magnollay	présente	M. Luc Magnollay
Mme Sophie Thury	présente	M. Patrick Lüthi
M. Cédric Delétrase	présente	

En présence de cinq candidatures pour cinq sièges, l'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à une élection tacite.

**MM François Chappuis, Vincent Payot, Luc Magnollay, Patrick Lüthi, Cédric Delétra sont élus tacitement à la commission de recours pour la durée de la législature.**

## **16. Election de la Commission d'urbanisme**

Pour la Commission d'urbanisme il faut 5 candidats.

M. François Chappuis	présente	Mme Véronique Elamly
M. Marc-Olivier Christinat	présente	M. André Fragnière
		M. Moreira da Silva Carlos
		M. Narcisse Plumey
		M. Gregory Dubois
M. André Fragnière	présente	M. Marc-Olivier Christinat
M. Edy Piguet	présente	Mme Sylvie Jara

**Sont élus pour la durée de la législature :**

**Mme Véronique Elamly avec 37 voix**

**M. André Fragnière avec 36 voix**

**M. Narcisse Plumey avec 34 voix**

**M. Gregory Dubois avec 29 voix**

**M. Marc-Olivier Christinat avec 39 voix**

M. Moreira da Silva Carlos obtient 28 voix

Mme Sylvie Jara obtient 26 voix

## **17. Election de deux membres et d'un suppléant au conseil intercommunal de l'ASSAGIE**

**Membres :**

Mme Christelle Rochat présente M. Olivier Bolomey (33 voix)

Mme Sandrine Buchet présente Mme Erika Glauser (23 voix)

M. Christophe Fürer présente M. Narcisse Plumey (12 voix)

M. Luc Magnollay présente Mme Annick Bovard Duboux (24 voix)

46 bulletins rentrés valables.

**M. Olivier Bolomey est élu membre avec 33 voix**

**Mme Annick Bovard Duboux est élue membre avec 24 voix**

**Suppléant :**

Mme Sandrine Buchet présente Mme Erika Glauser.

L'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à une élection tacite.

**Mme Erika Glauser est élue suppléante au conseil  
intercommunal de l'ASSAGIE pour la durée de la législature**

## **18. Propositions individuelles**

M. José Manuel Fernandez, syndic présente la nouvelle répartition des dicastères (pièce jointe).

Séance levée à 20h00

**Prochaines séances:**

**Lundi 12 septembre 2016 à 20h00**

**Lundi 31 octobre 2016 à 20h00**

**Lundi 12 décembre 2016 à 19h00 suivie d'un repas**

Le Président

Thierry Cretegy



La Secrétaire

Isabelle Muller